

Voir pour les renvois indiqués par les chiffres, le modèle en blanc imprimé en tête.

Mairie de Waffenhoffen Arrondissement de Luxemburg
 Le 10 Mai mil huit cent quarante-neuf, à huit heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Madeline
 née à Waffenhoffen le 10 Mai mil huit cent quarante-neuf,
 à huit heures du matin, fils légitime de Jacques Weil
 âgé de vingt-huit ans, profession de journalier
 né à Waffenhoffen domicilié à Waffenhoffen
 et de Marie Belin âgée de vingt-neuf ans,
 domiciliée à Waffenhoffen, son épouse en légitime mariage
 L'enfant qui nous a été présenté, a été reconnu être du sexe féminin
 Premier TÉMOIN : Jacques Weil âgé de quarante-neuf ans, profession de journalier domicilié à Waffenhoffen département du Bas-Rhin
 Second TÉMOIN : Théophile Schmitt âgé de quarante ans, profession de tailleur d'habits domicilié à Waffenhoffen département du Bas-Rhin
 Sur la déclaration à nous faite par le père de l'enfant

et après lecture du présent acte ont signé

12
 Constaté suivant la loi et dressé le présent acte par nous Spaer Charles Louis
 Maire, faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, en présence et sur la déclaration des témoins ci-dessus dénommés.

Jacob Weil
Jacob Weil
Théophile Schmitt

11 Le Maire
Spaer

Mairie de Waffenhoffen Arrondissement de Luxemburg
 Le 16 Mai mil huit cent quarante-neuf, à une heure du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Daul
 né à Waffenhoffen le seize Mai mil huit cent quarante-neuf,
 à trois heures du soir, fils légitime de Georg Schleber
 âgé de cinquante ans, profession de rentier
 né à Waffenhoffen domicilié à Waffenhoffen
 et de Constance Rome Clavier âgée de deux-vingt ans,
 domiciliée à Waffenhoffen, son épouse en légitime mariage
 L'enfant qui nous a été présenté, a été reconnu être du sexe Masculin
 Premier TÉMOIN : Georg Schleber âgé de cinquante ans, profession de rentier domicilié à Waffenhoffen département du Bas-Rhin
 Second TÉMOIN : Friedrich Sigler âgé de vingt-neuf ans, profession de Mariages funéraires domicilié à Waffenhoffen département du Bas-Rhin
 Sur la déclaration à nous faite par le père de l'enfant

et après lecture du présent acte ont signé

12
 Constaté suivant la loi et dressé le présent acte par nous Spaer Charles Louis
 Maire, faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, en présence et sur la déclaration des témoins ci-dessus dénommés.

G. J. Schleber
G. Sigler
J. Dreyer

11 Le Maire
Spaer

Voir pour les renvois indiqués par les chiffres, le modèle en blanc imprimé en tête.



Mairie de Waffenhoffen Arrondissement de Luxemburg Feuille. 29
 Le 19 Mai mil huit cent quarante-neuf, à dix heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Charles
 né à Waffenhoffen le dix-neuf Mai mil huit cent quarante-neuf,
 à une heure du matin, fils légitime de Georg Guinewald
 âgé de cinquante ans, profession de rentier
 né à Waffenhoffen domicilié à Waffenhoffen
 et de Mathilde Bode âgée de vingt-neuf ans,
 domiciliée à Waffenhoffen, son épouse en légitime mariage
 L'enfant qui nous a été présenté, a été reconnu être du sexe Masculin
 Premier TÉMOIN : Georg Guinewald âgé de quarante ans, profession de rentier domicilié à Waffenhoffen département du Bas-Rhin
 Second TÉMOIN : Thomas Neudling âgé de cinquante ans, profession de rentier domicilié à Waffenhoffen département du Bas-Rhin
 Sur la déclaration à nous faite par le père de l'enfant

et après lecture du présent acte ont signé

12
 Constaté suivant la loi et dressé le présent acte par nous Spaer Charles Louis
 Maire, faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, en présence et sur la déclaration des témoins ci-dessus dénommés.

Georg Guinewald
Georg Guinewald
Thomas Louis Neudling

11 Le Maire
Spaer

Mairie de Waffenhoffen Arrondissement de Luxemburg
 Le 16 Mai mil huit cent quarante-neuf, à une heure du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Salome
 née à Waffenhoffen le vingt-six Mai mil huit cent quarante-neuf,
 à une heure du matin, fille légitime de Georg Schwing
 âgé de vingt-huit ans, profession de rentier
 né à Waffenhoffen domicilié à Waffenhoffen
 et de Mathilde Kowalek âgée de vingt-huit ans,
 domiciliée à Waffenhoffen, son épouse en légitime mariage
 L'enfant qui nous a été présenté, a été reconnu être du sexe féminin
 Premier TÉMOIN : Georg Schwing âgé de cinquante ans, profession de rentier domicilié à Waffenhoffen département du Bas-Rhin
 Second TÉMOIN : Georg Meyer âgé de cinquante ans, profession de rentier domicilié à Waffenhoffen département du Bas-Rhin
 Sur la déclaration à nous faite par le père de l'enfant

et après lecture du présent acte ont signé

12
 Constaté suivant la loi et dressé le présent acte par nous Spaer Charles Louis
 Maire, faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, en présence et sur la déclaration des témoins ci-dessus dénommés.

Georg Schwing
Georg Meyer
Georg Meyer

11 Le Maire
Spaer